

Plan de mobilité

2024

Le Plan de mobilité de la HEP Vaud est un programme d'actions visant à favoriser les déplacements en mobilité douce tout en rendant les sites de l'institution plus accessibles à l'ensemble des usagers.

- Créer un plan de mobilité en vue d'évaluer l'accessibilité de ses sites par son personnel et établir un état des lieux de sa gestion actuelle de la mobilité
- Structurer, organiser et améliorer ses infrastructures de mobilité
- Proposer un plan d'action incitatif et désirable qui accompagne ses collaborateurs et collaboratrices vers une mobilité durable afin d'agir pour réduire son impact environnemental

Chiffres clefs

530 Collaboratrices et collaborateurs

51% de réponses à l'enquête de mobilité

Parts modales des collaborateur.ices d'après l'enquête de mobilité

45%



Voiture/moto

20%



Vélo/VAE/ marche

33%



Transports publics

2%



Covoiturage

Dispositions à changer de mode

Covoiturage 57%

TP 51%

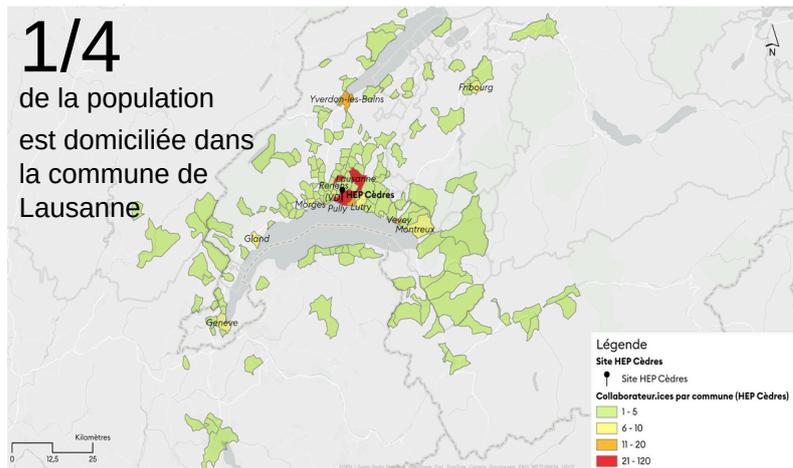
Marche 13%

Vélo/VAE 10%

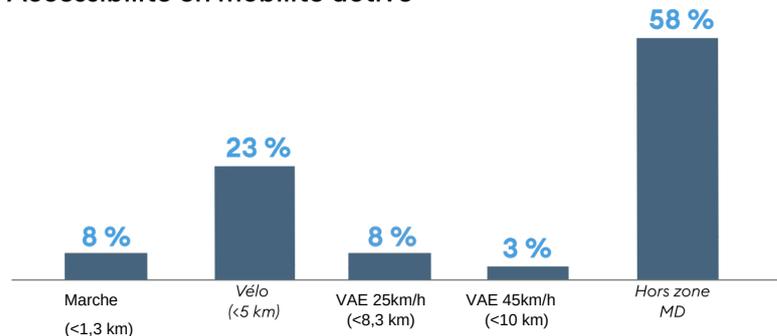
On observe que les automobilistes et usager.ères des motos/scooters seraient pour la moitié disposé.es à covoiturer ou utiliser les transports publics pour venir au travail, cela à certaines conditions.

1/4

de la population est domiciliée dans la commune de Lausanne

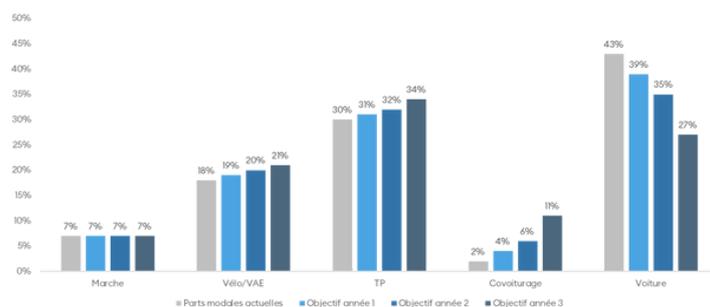


Accessibilité en mobilité active



Parmi les collaborateur.ices de la HEP Vaud, plus de la moitié n'ont pas d'accès théorique en mobilité active. Un tiers des personnes ayant un accès théorique en mobilité active se trouve à moins de 5km du site de travail.

Objectif de report modal



Le plan d'action aura pour objectif la réduction de l'utilisation de la voiture individuelle de 16 pts %.